

COMMUNE DE MALZÉVILLE
CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE DU 08 MARS 2012

Conseillers municipaux en exercice : 29

Membres présents à la séance : Jean-Pierre FRANOUX, Béatrice ANTOINE, Bertrand KLING, Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER, Jean-Pierre ROUILLON, Francine PIERRE, Jean-François PASQUET, Odile CHANDELIER, Daniel THOMASSIN, Bernard PIERRAT, Michèle BONNENTIEN, Colette MESNIER, Malika TRANCHINA, Claude FINANCE, Pascal PELINSKI, Véronique DEVIGNES, Gérard VIRY, Elisabeth LETONDOR, Elsa PLUMIER, Bernard BRAUN, Geneviève FLEURY, Sophie WAKEFORD, Yves COLOMBAIN, Marc BARRON.

Votants : 28

Conseillers absents excusés : David CARABIN.

Conseillers absents non excusés :

Procurations : Claudine JACQUEMIN à Béatrice ANTOINE,
François KLAEYLE à Marie-Dominique MAROLDT-GAUTIER,
Samia MESSALTI à Jean-Pierre FRANOUX,
Jean-Marie HIRTZ à Gérard VIRY.

Secrétaire de séance : Geneviève FLEURY

Date convocation : 02 mars 2012

N° 2012-015

Objet : prime ravalement de façades

Rubrique : 7.5.2.

Rapporteur : Claude FINANCE

Monsieur le Maire expose au conseil municipal la demande de prime de ravalement de façades déposée par :

❖ La copropriété du 16 rue de la République, représentée par ALPHA CONSEIL, syndic de copropriété, pour un immeuble sis 16 rue de la République.

Cet immeuble se situait effectivement à l'intérieur du périmètre de la campagne de ravalement lors du dépôt du dossier.

En application du règlement d'octroi, la commission cadre de vie - développement économique réunie le 2 février 2012 propose au conseil municipal, au vu du dossier présenté, de fixer la prime comme suit :

❖ Prime de 1 524,49 euros (15 % du montant TTC des travaux pris en compte soit 19 962.92 euros, prime plafonnée à 1 524,49 euros en application du règlement d'octroi).

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré à l'UNANIMITÉ,
(Gérard VIRY ne participe pas au vote)

- **DECIDE** de verser la prime municipale d'aide à l'amélioration des façades et à l'embellissement des rues de la commune à la copropriété du 16 rue de la République, pour le montant sus indiqué.

Les crédits nécessaires sont ouverts au budget 2012 de la commune.

Date : 08 mars 2012

Lieu : Salle du conseil municipal, 14 rue du Général de Gaulle

Date de transmission à la Préfecture : 13 MARS 2012

N° Accusé de réception : 2012 0308 - 2012 - 015 - DE

Affichage : 13 MARS 2012



Le Maire,
Jean-Pierre FRANOUX

A handwritten signature in blue ink, which appears to be 'J. Franoux', written over a large, sweeping blue flourish that extends to the right and then loops back under the signature.